



Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Vic sur Aisne

ENLÈVEMENT **COUPES DE BOIS 2018**

Exceptionnellement cette année, le débardage des coupes de bois (1er lot et/ou 2^{ième} lot) devra s'effectuer entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 août 2018.

Aucun charroi ne devra avoir lieu en dehors de ce créneau.

Merci de votre compréhension.